

CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

LES 22 ENGAGEMENTS DU GROUPE POUR UN LUXE DURABLE

• P É R I O D E 2 0 2 2 - 2 0 2 6 •

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Faire évoluer nos engagements de façon alignée avec ceux de la Principauté de Monaco.
2. Maintenir les certifications, et faire certifier tout le Resort Monte-Carlo SBM sous Green Globe.
3. Impliquer tous les collaborateurs dans les démarches de Développement Durable du Groupe.
4. Développer les formations continues sur les différentes thématiques du Développement Durable.
5. Accroître la veille sur les meilleures pratiques du Développement Durable et anticiper les évolutions réglementaires prochaines.

COMMUNICATION AUPRÈS DE NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES

6. Assurer une communication claire, transparente et régulière sur nos actions Développement Durable.
7. Développer des offres responsables auprès de la clientèle.
8. Collaborer de façon organisée et durable avec les associations locales, sociétales, caritatives et environnementales.
9. Impliquer nos fournisseurs et prestataires majeurs dans nos actions en Développement Durable.

DÉCARBONATION

10. Mettre en œuvre un Plan de Décarbonation des activités de Monte-Carlo Société des Bains de Mer.
11. Favoriser les achats à faible impact carbone ; produits locaux, de saison, végétariens.
12. Développer les achats écolabellisés.
13. Développer l'économie circulaire, les mesures anti-gaspillages, et la réduction des déchets à la source.
14. Réduire l'impact Carbone lié aux énergies consommées et développer le recours aux énergies renouvelables.
15. Promouvoir la mobilité propre.
16. Réduire notre impact digital.

VALORISATION & PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

17. Contrôler tout risque de pollution des sols et des eaux littorales.
18. Préserver la ressource en eau potable et limiter les consommations.
19. Réduire l'utilisation de produits dangereux et améliorer leur contrôle en fin de vie.
20. Valoriser nos déchets.
21. Préserver et valoriser le patrimoine naturel et végétal de Monte-Carlo Société des Bains de Mer.
22. Soutenir et réaliser des projets avec impact positif sur la biodiversité.

JEAN-LUC BIAMONTI

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

